



[Accueil](#)   [SAM](#) ▼   [Nos actions](#) ▼   [Itinérance](#) ▼

[Actualités](#)   [Presse et média](#) ▼   [Documents](#) ▼

[Marchés publics](#)   [Offres à pourvoir](#)

---

🕒 12 juillet 2022   📁 Itinéraire nautique

Le seuil des Arrats se trouve au milieu du parcours de l'itinéraire nautique de l'Adour allant d'Aire-sur-l'Adour à Cazères-sur-l'Adour. TEREGA est l'entreprise gestionnaire de cet ouvrage. Ce seuil a une vocation de stabilisation du lit de l'Adour pour protéger une conduite de gaz. L'ouvrage est équipé d'une passe à canoë en rive gauche, toutefois, mal dimensionnée, à l'étiage elle n'est plus alimentée en eau, les usagers ont pris l'habitude de la descendre à pied avec les bateaux, cependant l'exercice est périlleux, couvert par de la mousse, le béton est très glissant. Lorsque celle-ci est bien alimentée en eau elle est également

dangereuse car le courant renvoi l'avant des embarcations dans les palplanches à l'aval rive droite.

Ainsi, par le biais d'une convention, TEREGA a confié au SAM la réalisation d'un contournement de l'ouvrage pour bénéficier de la continuité nautique sur le parcours d'Aire-sur-l'Adour à Cazères-sur-l'Adour. Cela se traduira par l'aménagement rive gauche, d'un point de débarquement en amont du seuil et d'un point de rembarquement en aval. C'est l'entreprise [Adour Travaux Spéciaux \(ATS\)](#) qui est chargée de la réalisation de ces travaux du 11 au 21 juillet 2022.





Travail en cours sur le point de rembarquement à l'aval du seuil



Point de débarquement en amont du seuil

---

◀ Gestion des embâcles dans les Saligues de l'Adour par débardage à cheval  
Prospections des herbiers aquatiques avec le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique ▶

Copyright © 2022 Syndicat Adour Midouze.

38 rue Victor Hugo, 40025 Mont-de-Marsan Cedex

 05.58.46.18.70  [contact@adourmidouze.fr](mailto:contact@adourmidouze.fr)